

## Partenariat Cisme – Afometra – Préventique De nouvelles formations pour mieux appréhender les mutations en cours

La réforme conduit à proposer de nouvelles formations à l'attention des dirigeants de Service.

Dans cette perspective, les Conseils d'administration du Cisme et de l'Afometra se sont déclarés favorables à un partenariat avec le Groupe Préventique dirigé par le Pr Seillan. La compétence reconnue de ce dernier pour éclairer le contexte dans lequel évoluent les SSTI a motivé ce rapprochement.

Le partenariat pourrait porter sur plusieurs types de formations destinées : aux dirigeants de Service nouvellement entrés en fonction, aux dirigeants en place, aux membres du Conseil d'administration et de la Commission de contrôle.

Dès maintenant, le stage intitulé "Managing Safely in France" - Spécial Services de santé au travail - est proposé

aux adhérents du Cisme. Cette formation/séminaire de six jours est suivie, chaque année, par des dirigeants de SSTI. Son titre, en anglais, s'explique du fait de sa reconnaissance internationale ; elle permet, en effet, l'obtention de l'accréditation IOSH (The Institution of Occupational Safety and Health)<sup>1</sup>. Elle se déroulera dans les locaux du Cisme et de l'Afometra.

Elle est ouverte à un large public : présidents, membres du Conseil d'administration, directeurs, DRH, responsables de Service, médecins du travail et IPRP ayant des missions collectives...

Les objectifs de la formation sont d'apporter une meilleure compréhension des exigences de la loi du 20 juillet 2011, de proposer une vision complète de l'environnement du Service et de permettre le passage d'un "fonctionnement administré" à un "manage-

ment global", qui prend en compte la situation créée par les nouveaux textes et la mise en œuvre de la contractualisation.

Descriptif du stage et bulletin d'inscription sur le site du Cisme. Pour toute information : [formation@preventique.org](mailto:formation@preventique.org).

<sup>1</sup>IOSH : Fondée en 1945, The Institution of Occupational Safety and Health (IOSH) est une société savante, qui réunit plus de 40 000 experts et professionnels en santé-sécurité-environnement et dans les domaines apparentés dans le monde. L'agrément IOSH est une condition essentielle du recrutement dans toutes les entreprises anglaises et de plus en plus dans les entreprises d'Europe du Nord.



Hubert Seillan est Professeur de droit du danger et Directeur du Groupe Préventique.

### ■ AGENDAS

**2-4 avril 2012**

**Conférence INRS 2012**

**Risques pour la santé liés aux multiexpositions**

Organisée par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS)  
Nancy

**12 avril 2012**

**Cisme - Commission paritaire nationale de branche**

10 rue de la Rosière - Paris 15e

**26 et 27 avril 2012**

**Assemblée Générale du Cisme**

Palais des Congrès - Nancy

**10 mai 2012**

**Cisme - Commission paritaire nationale de branche**

10 rue de la Rosière - Paris 15e

**22 mai 2012**

**Journée Evidence Based Medicine**

Organisée par le Cisme  
Salons Hoche  
9 av. Hoche - Paris 8e

**25 mai 2012**

**Les Ateliers du Cisme**

Toulouse

**30-31 mai 2012**

**Salon PREVENTICA**

Strasbourg

**5-8 juin 2012**

**32<sup>ème</sup> Congrès national de médecine et Santé au travail**

Clermont-Ferrand

**13 juin 2012**

**Cisme - Conseil d'Administration**

10 rue de la Rosière - Paris 15e

**14 juin 2012 - 10h00-12h15**

**Cisme - Réunion technique**

Forum de Grenelle  
5 rue de la Croix-Nivert - Paris 15e

**14 juin 2012 - 14h00-16h30**

**Cisme - Commission d'Etude**

Forum de Grenelle  
5 rue de la Croix-Nivert - Paris 15e

**14 juin 2012 - 16h45**

**Sci Medinter - Assemblée générale**

Forum de Grenelle  
5 rue de la Croix-Nivert - Paris 15e

**19 juin 2012**

**Cisme - Commission paritaire nationale de branche**

10 rue de la Rosière - Paris 15e



### BRÈVES

#### Négociations collectives

Les discussions sur la classification des emplois se poursuivent. Les partenaires sociaux, qui se sont pour l'heure entendus sur la création de deux filières, à savoir celle correspondant aux métiers de la "Prévention" et celle concernant les métiers dits "Supports", ont débattu du descriptif d'emploi de "Médecin du travail".

Au lendemain de la réforme, beaucoup de questions restent en suspens : comment définir la notion "anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire" ? Quel contenu de travail pour le collaborateur médecin ?

Les échanges se poursuivront au fil des mois, en vue d'aboutir à une classification complètement renouvelée.